



**SNC-LAVALIN**  
**Environnement**



SNC-LAVALIN ENVIRONNEMENT INC.  
5955, rue Saint-Laurent  
Bureau 300  
Lévis (Québec)  
Canada G6V 3P5

Téléphone: 418-837-3621  
Télécopieur: 418-837-2039

Le 22 octobre 2009

PAR COURRIER

Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart, 6<sup>e</sup> étage  
675, boul. René-Lévesque est  
Québec (Québec) G1R 5V7

À l'attention de : Madame Marie-Claude Thériège  
Chef de service – Projets en milieu terrestre

---

**Objet : Projet d'aménagement du parc éolien dans la MRC de L'Érable**  
**Inventaire printanier de l'avifaune dans la MRC de L'Érable, 2009**  
N/Réf. : 605576

---

Madame,

Suite aux commentaires que nous avons reçus du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) concernant l'objet mentionné en rubrique, il nous fait plaisir de répondre aux trois questions suivantes :

Question 1 :

Tableau 4, pourquoi mettre le total de la saison alors que ce chiffre n'est disponible que pour les sites de référence ?

Réponse 1 :

Étant donné que les valeurs présentées dans le tableau font seulement référence aux dates où il y a eu observation dans le site à l'étude, le but de présenter le total de la saison est simplement de démontrer que le nombre d'oiseaux de proie observé aux observatoires connus, tout au long de la migration printanière, est largement supérieur à celui du site à l'étude.



Madame Marie-Claude Théberge  
Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs  
Le 22 octobre 2009

Page 2

Question 2 :

Tableau 5, les valeurs indiquées pour l'abondance quotidienne moyenne (oiseau/jour), soit 4,1 et 13,6 sont exactement les mêmes que celles du tableau 5 du projet de parc éolien Les Moulins. Je présume que ces chiffres ne sont pas les bons pour le tableau qui nous concerne (de L'Érable). Pouvez-vous me fournir les bonnes valeurs ?

Réponse 2 :

Les valeurs indiquées pour l'abondance quotidienne moyenne (oiseau/jour) dans le tableau 5 du rapport du projet de parc éolien de L'Érable sont effectivement les bonnes valeurs.

Question 3 :

Figure 7, les valeurs utilisées dans l'histogramme pour le belvédère Raoul-Roy et Eagle Crossing sont les valeurs pour la saison alors qu'elles auraient dû être les valeurs pour la période de référence, soit 9,5 (et non 11,8) et 4,8 (et non 6,7).

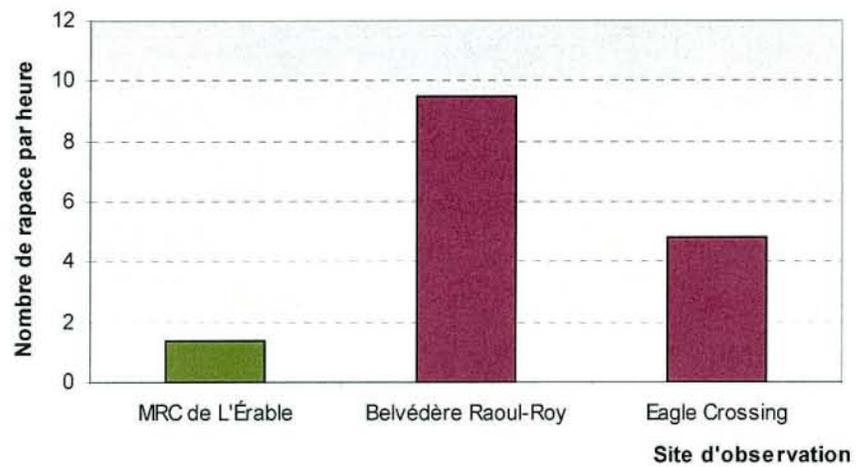
Réponse 3 :

Effectivement, étant donné que la comparaison du site avec les observatoires connus est effectuée à partir des valeurs pour la période de référence, il serait plus pertinent de continuer en ce sens. Dans le texte, on devrait donc lire « De plus, si l'on compare le nombre global d'individus recensés par heure, les résultats de la zone d'étude sont inférieurs à ceux des deux sites témoins (1,4 versus 9,5 et 4,8 ind./heure; figure 7). ». Aussi, la figure 7 devrait apparaître comme ceci :



Madame Marie-Claude Thberge  
Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs  
Le 22 octobre 2009

Page 3



Veillez agréer, Madame, nos salutations les plus cordiales.

**SNC-Lavalin Environnement inc.**

Dany Desruisseaux, B.Sc., géographe  
Chargé de projet

DD/mo

c.c. Mme. Sara Diaz Martí, directrice de projet Éoliennes de L'Érable